

# Protégeons notre rivière !

## Améliorons notre gestion des déchets

Les dépôts d'**encombrants** (pneus, meubles, électroménagers, etc.), de **remblais** (terres ou déchets de constructions) à proximité des rivières altèrent la qualité naturelle des berges et contribuent à la disparition de nombreuses espèces de plantes et d'animaux. Les **tontes de pelouses**, déposées le long des berges, sont également néfastes. L'herbe répandue dans les cours d'eau réduit la teneur en oxygène, étouffe la végétation des berges et colmate les fonds. A cet égard, les **sacs plastiques** sont aussi de véritables fléaux pour nos rivières.

## Respectons nos obligations en matière d'épuration des eaux usées

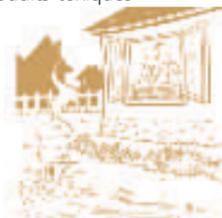
Aujourd'hui, trop nombreux sont les habitants qui évacuent encore leurs eaux usées dans un puits perdu, dans un fossé ou même, directement dans la rivière ! Le **Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique** (PASH Dyle-Gette) fixe le type de régime d'assainissement (collectif, autonome ou transitoire) pour chaque habitation. Sauf cas particuliers, toute habitation située dans une rue égoûtée doit être raccordée à l'égoût. Quant aux maisons isolées, un système d'épuration individuelle doit y être installé. Des délais de mise en conformité sont fixés. Renseignez-vous auprès de votre commune.

## Quelques conseils pour nos déchets

- Préférons des sacs réutilisables ou paniers aux sacs en plastiques pour nos achats.
- Compostons nos déchets végétaux à domicile, à bonne distance des cours d'eau.
- Profitons des collectes sélectives.
- Déposons nos déchets (encombrants et déchets verts) au parc à conteneurs.

## Limitons l'usage des pesticides et autres produits toxiques

Les analyses montrent la présence, dans la Dyle et ses affluents, de résidus de **pesticides** aux effets néfastes pour la faune aquatique et les eaux souterraines. Les **fonds de peinture, vernis, solvants et huiles de vidange** sont également très dangereux. Tous ces produits toxiques se retrouvent dans les cours d'eau par écoulement ou suite à leur élimination dans les fossés, caniveaux ou toilettes. Cette pollution résulte en grande partie d'un usage inadéquat de ces produits.



## Quelques conseils en matière de pesticides et produits toxiques

- Pensons aux alternatives : désherbage mécanique (ratissage, binage), désherbage thermique, recours aux surfaces semi-perméables pour les chemins et parkings (dolomie, dalles ajourées), tolérance vis-à-vis des plantes sauvages.
- En cas d'utilisation absolument indispensable, dosons correctement les produits.
- Évitions de pulvériser aux abords des bouches d'égoûts, avaloirs. En outre, il est interdit de pulvériser à moins de 5 mètres du sommet des berges.
- Utilisons le parc à conteneurs pour l'élimination des produits toxiques (emballages et restes de produits).

## Contacts utiles

### Communes :

Court-Saint-Étienne (010 620 620)  
Genappe (067 79 42 70)

### Gestionnaire du cours d'eau :

Province du Brabant wallon (010 23 62 51)

### Associations :

Le Patrimoine stéphanois asbl (0496 45 07 67)  
Environnement Dyle (067 77 35 91)  
Les pêcheurs de La Roche-Tangissart (067 61 31 27)

### Contrat de rivière Dyle et affluents

Centre Culturel du Brabant wallon  
Rue Belotte, 3  
1490 Court-Saint-Étienne

Tél : 010 62 10 53  
Fax : 010 62 57 42  
E-mail : contrat.riviere@cpcb.be



Le Contrat de rivière Dyle et affluents est soutenu par le Ministère de la Région wallonne, la Province du Brabant wallon et 14 communes du bassin versant de la Dyle.

Document réalisé par le Centre culturel du Brabant wallon (Cellule Contrat de rivière). Tirage : 1040 exemplaires. Rédaction : Mark Rossignol. Graphisme : Alain Sauvage. Mise en page et cartographie : Jean Cayron. Éditeur responsable : Olivier Van Hee, rue Belotte 3, 1490 Court-Saint-Étienne.



# Ry d'Hez



Une rivière qui coule à côté de chez vous...

Le Ry d'Hez et ses affluents contribuent à la qualité et à la beauté de notre cadre de vie. Néanmoins, dans nos pratiques quotidiennes nous participons, sans le savoir, à la dégradation de nos cours d'eau. Par des gestes simples nous pouvons aussi nous impliquer activement dans la préservation de la qualité de nos rivières. Le Contrat de rivière Dyle et affluents mène régulièrement des actions d'information et de sensibilisation au respect de nos rivières. Nous sommes tous concernés !

Ce feuillet d'information vous présente les différentes particularités du **Ry d'Hez**. Il accompagne les panneaux signalétiques d'identification des cours d'eau présents dans tout le bassin de la Dyle. Vous avez certainement remar-

qué l'un ou l'autre de ces panneaux, placés par votre commune. Financés par le Contrat de rivière Dyle et affluents, ces panneaux nous rappellent la présence de nos rivières, trop souvent délaissées.

## Qu'est-ce que le « Contrat de rivière Dyle et affluents » ?

Un contrat de rivière consiste à réunir l'ensemble des **acteurs** d'une même vallée en vue de définir un **programme** commun d'actions visant à préserver, restaurer et **valoriser les cours d'eau** et leurs abords. Les partenaires de cette démarche sont issus tant des pouvoirs publics que des mondes associatif et scientifique.

Les Contrats de rivière sont nés du constat de l'état de dégradation de nos cours d'eau et de la nécessité d'établir un dialogue concerté entre utilisateurs et riverains de nos rivières.

Le projet de **Contrat de rivière Dyle**, lancé au lendemain de la conférence internationale de Rio sur le développement durable, a été initié par 25 associations du Brabant wallon. Le 24 avril 1998, ce ne sont pas moins de **47 partenaires**, publics (dont 14 communes du bassin versant de la Dyle) et privés, qui ont ratifié le Contrat de rivière Dyle et affluents. Ce contrat aborde, au travers de son programme, 18 thèmes différents, déclinés en **76 actions**. Le Contrat de rivière agit également auprès des agriculteurs et entreprises de manière à rencontrer l'ensemble de ses objectifs.

Le Ry d'Hez au Fosty



À proximité du Ry d'Hez, à Genappe et Court-Saint-Étienne, coulent aussi :

Le territoire du Contrat de rivière Dyle couvre **16 communes** du Brabant wallon, traversées par la Dyle ou l'un de ses nombreux affluents, pour un bassin versant d'une superficie de **668 km<sup>2</sup>** (partie wallonne). Il concerne plus de **200 000 habitants**.



# Une rivière aux richesses insoupçonnées !

Le Ry d'Hez prend sa source à proximité du lieu-dit « Les Quatres Bras », sur les hauteurs Sart-Dames-Avelines. Il longe ensuite les bois de Bérines et d'Hez, traverse le hameau de Fosty et le village de Tangissart. Après environ 7 km, le Ry d'Hez rejoint la Thyle en amont de l'ancien moulin de La Roche.

## Les poissons du Ry d'Hez

À Tangissart, on dénombre 6 espèces de poissons : une majorité de **loches franches** ainsi qu'un certain nombre de **chabots**, quelques épinoches, **truites fario** et **arc-en-ciel** ainsi que des **carassins**. La présence de la **truite fario** et du **chabot** indique une qualité relativement bonne des eaux du Ry d'Hez. Des **truites** sont également déversées par la société de pêche locale. Ce ruisseau possède tous les atouts d'un habitat naturel favorable à l'établissement de population abondante de poissons (sinuosité de son cours, fonds graveleux). Le **chabot** fait partie des espèces protégées à l'échelle européenne par le programme **Natura 2000** qui s'attache à préserver certaines espèces ainsi que les milieux naturels qui les abritent.



La truite fario ou truite de rivière (20-40 cm)



La loche franche (8-12 cm)

Illustrations de P. J. Dunbar, Service Technique de la Province de Liège



Le Ry d'Hez à Tangissart



Un étang sur le Ry de Gémioncourt

Source du Ry d'Hez, le long de la N93 à Sart-Dames-Avelines

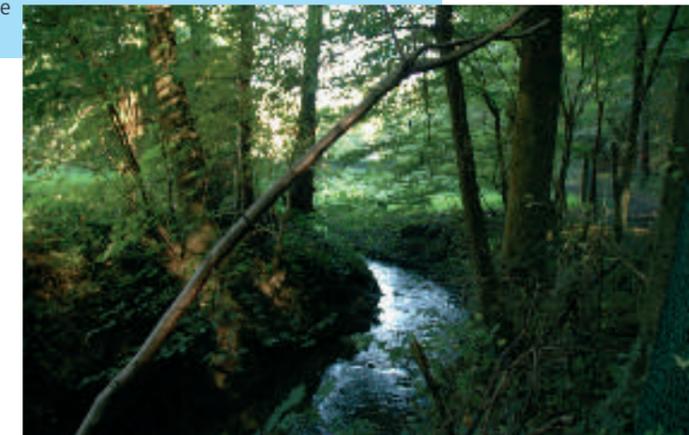
## Des eaux de qualité moyenne, en voie d'amélioration

Le **Ry d'Hez** est un des principaux affluents de la **Thyle**. Son parcours à l'abri des agglomérations lui permet d'enregistrer une qualité moyenne de ses eaux tout au long de son parcours. Cette qualité est également favorisée par la capacité naturelle de ce ruisseau à éliminer la pollution. En effet, le **Ry d'Hez** s'auto-épure partiellement en traversant un grand massif boisé.

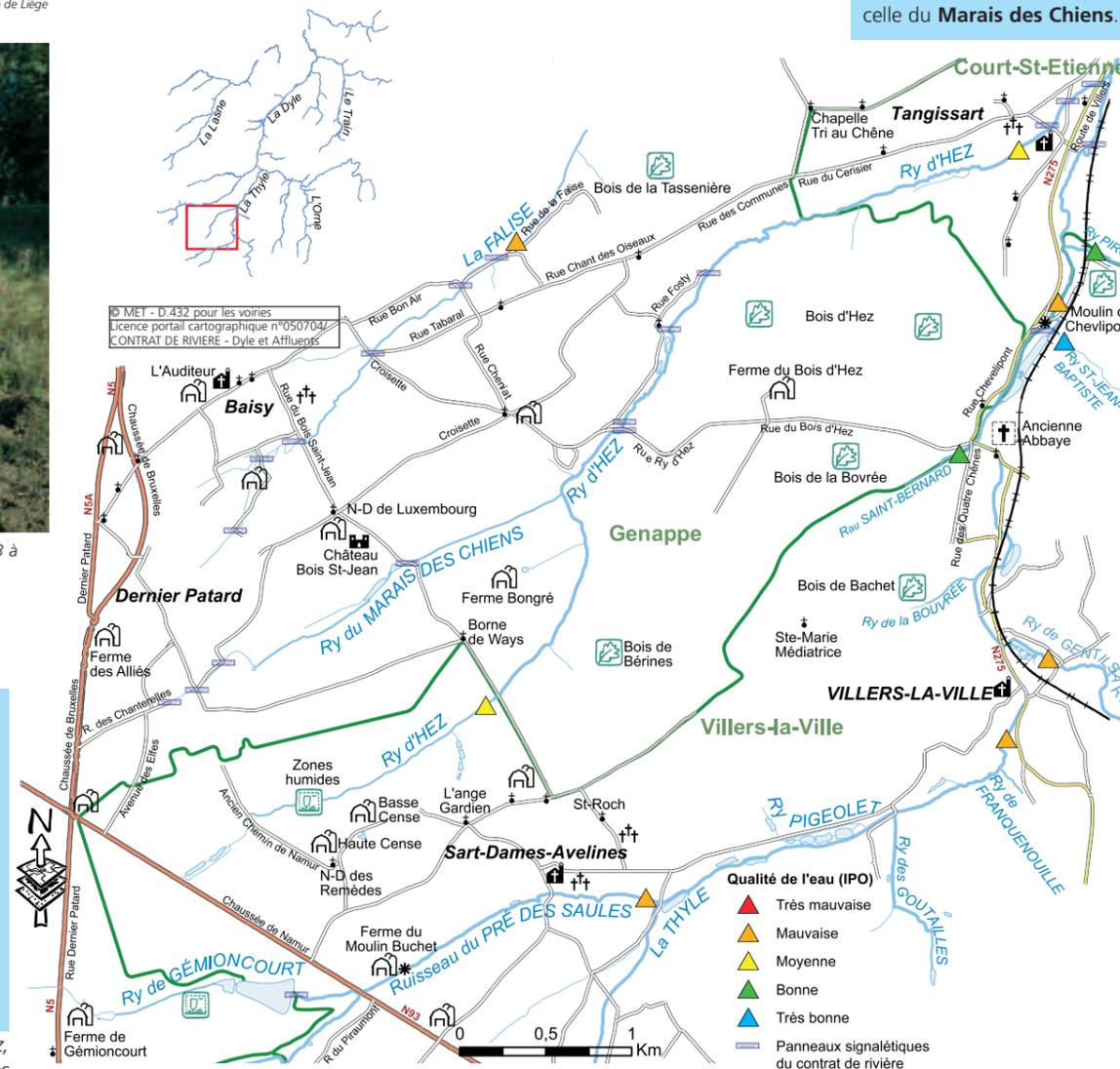
La qualité moyenne du **Ry d'Hez** profite donc à la **Thyle**, qu'il rejoint à La Roche-Tangissart. La construction d'une **station d'épuration** à Sart-Messire-Guillaume recueillant les égouts des villages de La Roche et Tangissart devrait encore améliorer la qualité des eaux du **Ry d'Hez** et donc de la **Thyle** en aval à Court-Saint-Étienne.

## Un patrimoine naturel à sauvegarder

Le parcours du **Ry d'Hez** est jalonné par différents sites naturels dont le plus intéressant est constitué par le **fond de la vallée et ses versants boisés (Bois d'Hez et de Bérines)**. On y retrouve des hêtraies, des chênaies et des landes en sous bois, de même que des prairies humides dans le fond de la vallée. On peut y observer différents oiseaux dont des espèces forestières et aquatiques comme le **butor étoilé**, la **bécassine des marais**, le **milan royal**, le **martin pêcheur d'Europe** et le **pic noir**. Cet ensemble naturel est protégé à l'échelle européenne par le programme **Natura 2000**. Ce programme s'attache à préserver certains milieux naturels fragiles et les espèces qu'ils abritent. Notons aussi la présence intéressante de **retenues d'eau**, comme celle du **Marais des Chiens**.



Le Ry d'Hez serpente à travers le Bois d'Hez (ici au Fosty)



## L'état naturel du Ry d'Hez est relativement préservé

Le **Ry d'Hez** présente, tout au long de son parcours, un aspect assez naturel, hormis à hauteur de sa confluence avec la **Thyle**. À y regarder de plus près, on constate que la **vallée** du **Ry d'Hez** est peu urbanisée, excepté le hameau de Fosty, et traverse plusieurs zones de prairies et de forêts. De même, les **berges** naturelles du cours d'eau sont très bien préservées.

Des feuillets d'information concernant les **rivières environnantes (Orne, Thyle et Dyle)** sont également disponibles sur simple demande au **Contrat de rivière Dyle et affluents (010 62 10 53)**.

## Un peu d'histoire

En wallon, beaucoup de cours d'eau ne portent pas de nom spécifique. Généralement, on se contente de les désigner par des termes généraux comme *Ri* ou *Rucha*. Néanmoins, certaines dénominations se veulent plus précises en faisant référence à la provenance ou à la situation du ruisseau. Ainsi, le **Ry d'Hez** doit probablement son nom au bois de même nom qui borde une partie de son cours. Le sens originel du mot *Hé* ou *Hez* provient de l'ancien français *haisi* qui désigne généralement 'un coteau escarpé, couvert de bois ou de bruyère'. Le nom du village de Tangissart, quant à lui, tire son origine de 'essart de Tanghar', nom qui reste lié au défrichage entrepris à l'époque franque. Enfin, le **Ry de Gémioncourt** tire son nom du latin *curtis* 'ferme' et *geminus* 'Geminus ou jumeau' et pourrait donc signifier 'ferme de Geminus' ou 'ferme au croisement, au confluent'. (d'après *Histoire(s) en Dyle*, Centre culturel du Brabant wallon, 2005 et *JESPERS, Dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles*, Racine, 2005)

**Le saviez-vous ?** : « La Fontaine Sainte Adèle, qui vient grossir les eaux du Ry d'Hez, est vénérée pour ses eaux utilisées à l'époque pour bassiner les yeux des nouveaux-nés en prévention des maladies oculaires. » (in *Brabant wallon au fil des jours et des saisons*, Éditions de l'ARC, 1998)



Le Ry d'Hez au Fosty

L'ensemble de ces informations a été récolté à l'initiative du Contrat de rivière Dyle et affluents auprès de nombreux partenaires. Le Contrat de rivière les en remercie vivement.

